

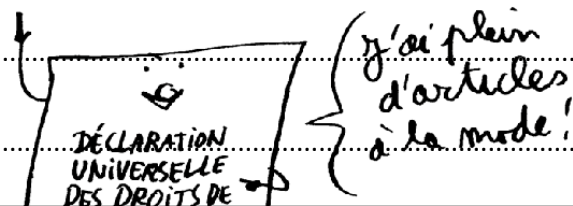


DUDH : TOUT UN PROGRAMME

Vade-mecum à destination des contributeurs et des participants aux appels à projets

Table des matières

1. Nos buts, principes et valeurs.....	2
1.1 Les objectifs	2
1.2 Les buts et principes	2
1.3 Les valeurs :	3
2. La Campagne	4
2.1 Ses objectifs.....	4
2.2 Son contenu.....	5
2.3 Les	dates clés5
3. Inscrire groupe/classe l'appel à projets	votre ou école à 6
4. Contribuer de la Campagne.....	à la réalisation 7
4.1 Modalités	générales
4.2	
4.3	
4.4	Contribuer financièrement.....
5. Nous contacter	11



2017-2018

ASSOCIATION POUR LES NATIONS-UNIES

1. Nos buts, principes et valeurs

L'Association pour les Nations Unies (A.P.N.U.) est une Association sans but lucratif (A.S.B.L.) de droit belge qui a pour mission de promouvoir et soutenir en Belgique francophone l'action des Nations Unies et les valeurs de la Charte qui guide son action, en tant qu'acteur au sein de la société civile en Belgique. Une association poursuivant les mêmes objectifs, la VVN (Vereniging voor de Verenigde Naties) avec qui l'APNU collabore étroitement, existe également en Flandre.

L'APNU fait partie d'un réseau international réunissant plus d'une centaine d'associations des Nations Unies à travers le monde. Ces associations sont coordonnées par la « World Federation of United Nations Associations » dont le siège est à New York.

Outre les objectifs fixés par la Campagne (cf. point 2.1), **si vous souhaitez contribuer ou participer** à notre grande campagne, il est nécessaire que **vous adhérez aux principes fondateurs** aussi bien des **Nations-Unies** elle-même que de **l'Association pour les Nations Unies**. Il s'agit d'une condition *sine qua non* pour intégrer le projet.

1.1 Les objectifs de l'Association pour les Nations Unies sont (cf. article 2 des Statuts) :

Conscient que la participation d'un pays membre à une organisation internationale telle que l'ONU ne peut se réduire au paiement d'une contribution et à la présence d'une délégation gouvernementale dans les réunions des organes statutaire, L'APNU souhaite favoriser l'apport de la société civile et des citoyens à l' action des Nations unies tant en idées, conseils, talents et savoir à travers quatre missions principales :

- a. **Mieux faire connaître en Belgique francophone l'Organisation des Nations unies** et ses organisations spécialisées, considérées en particulier sous les angles des objectifs qu'elles poursuivent, des actions qu'elles mènent, des moyens dont elles disposent, des difficultés qu'elles rencontrent ;
- b. **promouvoir les principes du multilatéralisme et de la coopération internationale** au service du maintien de la paix, du progrès économique et social ainsi que de la défense et du respect des droits de l'Homme ;
- c. **suivre la politique des autorités belges relative aux Nations Unies**, y compris en ce qui concerne la négociation de positions européennes communes ;
- d. **étudier l'évolution des Nations unies** et des organisations et des agences spécialisées qui s'y rattachent.

1.2 Les buts et principes des Nations Unies sont (cf. article 1 de la Charte des NU) :

- a. **Maintenir la paix et la sécurité internationales** et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;

- b. Développer entre les nations des relations amicales** fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde;
- c. Réaliser la coopération internationale** en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion;
- d. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.**

1.3 En contribuant à la Campagne (à travers l'un de ses piliers), vous vous engagez aussi à respecter des valeurs :

- d'intégrité
- de respect
- d'équité
- de coopération de transparence
- de bienveillance
- de non-violence
- de solidarité
- de justice sociale.

2. La Campagne



En 2018, la Déclaration universelle des droits de l'Homme (la DUDH) commémorera son 70^{ème} anniversaire. Connaissez-vous bien cette Déclaration ? Êtes-vous prêt à lui donner force de loi universelle ? Pour contribuer à cet objectif, l' Association Pour les Nations Unies (APNU) en collaboration avec la cellule Démocratie ou barbarie de la Fédération Walonnie-Bruxelles mènera une campagne originale auprès des jeunes francophones de Belgique : « La Déclaration universelle des droits de l'homme, tout un programme ! »

C'est la DUDH qui, il y a 70 ans, a été la première à énoncer ce qui constitue désormais des valeurs universelles : les droits de l'Homme sont inhérents à tout être humain et concernent la communauté internationale dans son ensemble.

La DUDH s'adresse à chacun d'entre nous. Où que nous vivions, quelles que soit notre culture, situation sociale ou économique, nos convictions philosophiques ou politiques, l'ensemble des droits de l'Homme qui figurent dans la Déclaration s'applique à nous et nous concerne. Il est de notre devoir à tous de respecter et de faire respecter les droits de l'Homme et donc de faire en sorte que tous les citoyens soient au courant de leurs droits et des droits de leurs concitoyens : la sensibilisation dès le plus jeune âge est donc essentielle.

2.1 Ses objectifs

L'objectif fondamental de la campagne est de développer le sentiment de citoyenneté chez les jeunes en les associant à la Déclaration universelle des droits de l'homme, un idéal à mettre en œuvre et de les sensibiliser aux valeurs universelles promues par la Déclaration.

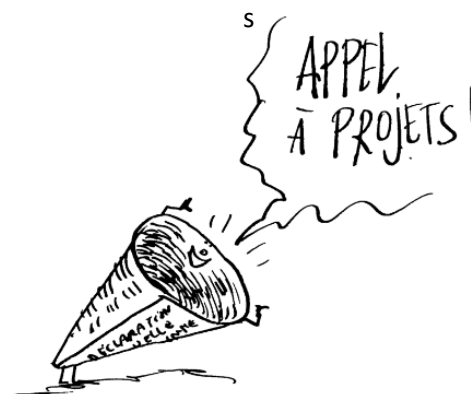
Les objectifs spécifiques de la campagne sont :

- a. **Faire connaître les 30 articles de la DUDH** en mobilisant des groupes de jeunes autour d'un ou deux articles choisis avec le soutien de leurs enseignants ou animateurs ou autour de la Déclaration dans son ensemble , afin de développer collectivement leur propre projet pour en améliorer la mise en œuvre. A cette occasion, amener les jeunes à développer une réflexion informée sur le sujet des droits humains, le rôle des différents acteurs de la société et les défis à relever pour leur concrétisation.
- b. **Contribuer à un enseignement de qualité** dans le domaine des droits humains et servir d'inspiration aux responsables de l'élaboration des politiques éducatives (au sein des administrations locales et régionales) ainsi qu'aux administrateurs de l'éducation, enseignants, formateurs d'enseignants, éducateurs du secteur non-formel et autres acteurs intéressés.
- c. **Stimuler le débat sur les questions des droits humains** au sein de la société dans son ensemble.

2.2 Son contenu

La Campagne s'articule autour de 3 piliers principaux :

a. **Des appels à projets** largement diffusés auprès des jeunes de 10 à 30 ans au travers des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur et des organisations de jeunesse et des maisons et centres de jeunes. L'enjeu des appels à projets consiste à faire le choix d'un ou deux articles de la DUDH et de présenter la façon d'en améliorer la mise en œuvre. Une grande flexibilité sera accordée quant à la forme et au contenu des projets (une action civile, un projet de loi, une pièce de théâtre, une œuvre artistique etc...).



b. **Des activités pédagogiques, culturelles et informatives** au travers de l'organisation de conférences données par des experts et personnalités dans le domaine des droits de l'Homme, de débats, projections de films et émissions radiophoniques tout au long de l'année académique 2017/2018.

c. **Un grand événement citoyen** sera organisé en décembre 2018 au Palais d'Egmont au cours duquel seront primés les meilleurs projets retenus par différents jurys.

2.3 Les dates clés

- **Mai 2017** : annonce de la campagne et des appels à projets
- **Septembre 2017**: lancement des appels à projets
- **30 novembre 2017** : date limite d'inscription pour les écoles et les étudiants de l'enseignement supérieur
- **31 décembre 2017** : date limite de soumission des propositions de projets par les organisations de jeunesse et les maisons et centres de jeunes
- **Juin 2018** : mise en place des jurys
- **30 juin 2018** : date limite de soumission des réalisations par les écoles et les étudiants du supérieur
- **Septembre 2018** : date limite de soumission des réalisations par les organisations de jeunesse et les maisons et centres de jeunes
- **30 octobre 2018** : fin du classement des réalisations et information des participants
- **Autour du 10 décembre 2018** : cérémonie de clôture de la campagne.

3. Inscrire votre groupe/classe ou école à un appel à projets

Les établissements d'enseignement et les groupes de jeunes qui souhaitent participer trouveront tous les renseignements nécessaires sur le site de la campagne www.70ansdudh.be.

4. Contribuer à la réalisation de la Campagne

4.1 Modalités générales

La campagne comprendra notamment des appels à projets (cf. point 1.2) dont l'ambition est de faire connaître et partager les **30 articles de la DUDH**. Il s'agira d'un ensemble d'activités menées par les jeunes et conduisant à une réalisation collective destinée à mieux faire comprendre la portée des articles choisis et à en promouvoir ou améliorer la mise en œuvre.

Une grande flexibilité sera accordée quant à la forme et au contenu des réalisations. Elles pourront comprendre des dessins, peintures, sculptures, une affiche, une dissertation collective, un projet de loi et ses règlements de mise en œuvre, un projet de pétition, des propositions d'initiative citoyennes à caractère politique, économique, social ou culturel, une vidéo ou un clip illustrant les articles choisis et les problèmes rencontrés dans leur concrétisation, etc.

Les participants recevront sur demande un soutien pédagogique sous forme de matériel didactique ou de visites **de personnes-ressources** et seront évalués par **6 différents jurys**. L'ensemble des contributeurs seront invités lors du grand événement citoyen qui se tiendra autour du **10 décembre** au Palais d'Egmont à Bruxelles.

4.2 Les personnes-ressources

Ces personnes-ressources sont des volontaires, expérimentés et reconnus dans les spécificités et s'engageant à pouvoir donner un support pédagogique à des jeunes dans le cadre des différentes réalisations mentionnées au paragraphe précédent. Ce support se composerait d'une à plusieurs visites à des groupes de jeunes pour les épauler dans leurs réalisations en **Belgique francophone**.

L'aide des personnes-ressources est d'une importance cruciale pour faire de cette campagne une réussite. Toute une série de personnes nous ont déjà apporté leur aide. Les domaines recherchés sont aussi divers que :

- Les droits humains
- La sociologie
- Le droit /l'administration/les affaires publiques

- La philosophie
- L'économie
- La science politique/ les relations internationales
- Les sciences exactes (physiques, chimie, biologie)
- La santé (publique)
- Les arts visuels
 - o Peintures, photographie, dessins, graphisme ...
- Les arts de la scène
 - o Théâtre, danse, cirque,...
- Les arts littéraires
 - o Poésie, dramaturgie,...
- Les arts musicaux
- Le cinéma
- Le « street art »
- Les arts numériques et technologiques
- Etc.

Quelque soit la tranche d'âge, des jeunes aux retraités, ou les compétences, l'APNU recherche des personnes enthousiastes, passionnées et prêtes à donner un peu de leur temps pour participer à ce grand projet.

4.3 Les membres des jurys

Il est prévu de constituer 6 jurys différents en fonction des groupes d'âge et du type de participants comme suit :

- a. **4 jurys** pour les réalisations soumises par les établissements **d'enseignement primaire et secondaire**, chacun correspondant aux différents cycles ou degrés :
 - *le 4ème cycle de l'enseignement fondamental (de 10 à 12 ans);*
 - *le 1er degré de l'enseignement secondaire (de 12 à 14 ans);*
 - *le 2e degré de l'enseignement secondaire (de 14 à 16 ans); et*
 - *le 3e degré de l'enseignement secondaire (de 16 à 18 ans).*

Ces quatre jurys interviendront durant la période de juillet à septembre 2018 pour juger de la qualité des réalisations soumises par les établissements participants pour chaque groupe d'âge en fonction des critères définis dans l'appel à projets destiné à ces établissements et procéderont à leur classement. Les trois meilleures réalisations dans chaque groupe d'âge seront publiées sur le site internet de la campagne et seront primées, soit un total autour de 12 prix.

- b. **1 jury** pour les réalisations soumises par les groupes **d'étudiants de l'enseignement supérieur**. Ce jury interviendra également durant la période de juillet à septembre 2018 pour juger de la qualité des réalisations en fonction des critères définis dans l'appel à projets qui leur est destiné et procédera à leur classement. Les six meilleures réalisations seront publiées sur le site de la campagne et seront primées.
- c. **1 jury** pour les réalisations soumises par **les organisations de jeunesse et les maisons et centres de jeunes**. Ce jury interviendra en septembre/octobre 2018 pour juger de la qualité des réalisations en

fonction des critères établis et procéder à leur classement. Les douze meilleures réalisations seront publiées sur le site de la campagne et recevront un prix.

Au total, une trentaine de réalisations seront donc primées.

Composition des jurys :

Les jurys comprendront des personnalités indépendantes et bénévoles, non-impliquées dans la réalisation des projets ou dans la conception de la campagne. Chaque jury sera composé de cinq personnes dont un représentant de la cellule Démocratie ou barbarie du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les autres membres seront essentiellement des enseignants, des conseillers pédagogiques, des artistes, des journalistes ou des personnes engagées dans le milieu associatif en relation avec les droits humains ou les Nations Unies. Ils seront proposés par l'APNU qui pourra consulter les partenaires de la campagne pour obtenir leurs suggestions, et seront approuvés par le Comité d'accompagnement de la campagne, présidé par le représentant du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque jury choisira son président parmi ses membres. Le secrétariat sera assuré par l'APNU qui ne participera pas aux décisions.

Fonctionnement des jurys :

Les propositions de projets des organisations de jeunesse et des maisons et centres de jeunes devront être soumises au plus tard le 31 décembre 2017. Les propositions qui seront conformes aux prescriptions de format et de contenu définies dans l'appel à projets seront soumises par le secrétariat (l'APNU) au jury correspondant.

Les réalisations des établissements d'enseignement primaire et secondaire et des groupes d'étudiants de l'enseignement supérieur devront être soumises au plus tard le 30 juin 2018. Les réalisations des organisations de jeunesse et des maisons et centres de jeunes devront être soumises au plus tard le 30 septembre 2018. Seules les réalisations clairement réalisées collectivement par des jeunes et reçues dans les délais seront prises en compte par le secrétariat et soumises au jury concerné.

Les jurys classeront les réalisations qui leur seront soumises selon les critères suivants :

- *adéquation par rapport aux objectifs de la campagne (40 %);*
- *qualité du contenu, profondeur de la réflexion (20%) ;*
- *qualité de réalisation (qualité du texte, du dessin, de l'affiche, de la vidéo) (20%) ; et*
- *créativité et originalité (20%).*

Les décisions des jurys seront prises à la majorité des membres et seront irrévocables. Les classements des différentes réalisations ne pourront être remis en cause. Les règles de fonctionnement des jurys seront élaborées en collaboration avec la cellule Démocratie ou barbarie.

4.4 Les volontaires ou bénévoles

Afin de mener à bien la Campagne et en faire une réussite il nous faudra aussi mobiliser les forces vives nécessaires. Ces apports peuvent se matérialiser plutôt autour de tâches organisationnelles ou opérationnelles non directement liées à la DUDH. Les tâches pouvant être couvertes sont par exemple :

- La comptabilité/finance
- La communication/les médias
- La gestion administrative
- La gestion de projet
- La logistique
- La récolte de fonds
- Les technologies de l'information
- Le plaidoyer
- Etc.

4.5 Contribuer financièrement

Afin de faire de cette campagne ambitieuse une réalité concrète, tangible et durable pour les jeunes, l'APNU a besoin de votre soutien tant financier que matériel. A côté de nombreuses institutions et associations qui ont déjà répondu favorablement à notre appel en faveur des Droits humains (Solvay, Proximus, Brussels Airlines, La Libre Belgique, la RTBF, RTL-TVI, la Fondation Folon, et d'autres), nous espérons pouvoir compter sur l'appui d'entreprises socialement responsables et sur les contributions de personnes désireuses de soutenir notre projet.

Notre grande campagne vise à être diffusée dans toutes les écoles francophones du pays et ce quelle que soit l'origine socio-économique du jeune ou de son établissement. Si nous voulons faire des Droits humains une réalité pour les jeunes d'aujourd'hui et un programme pour le futur de notre société, nous avons besoin de votre appui.

Pour participer financièrement, versez votre contribution sur le compte suivant:

Pour les donateurs souhaitant réaliser un don avec exonération fiscale :

Fondation Roi Baudouin : BE10 0000 0000 0404

FONDS DES AMIS DE L'APNU

(avec mention « 017/0880/00047 »)

Le Fonds des Amis de l'Association pour les Nations Unies est géré par la Fondation Roi Baudouin. Les dons à partir de 40 € par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé (art. 145/33 CIR) et ce à l'exclusion de toute autre formule. Merci d'indiquer dans la communication vos coordonnées précises.

Pour les autres :

TRIODOS : BE29 5230 8086 7864

CAMPAGNE DUDH

APNU, Rue Stévin 115,

1000 Bruxelles

Indiquez dans la communication vos coordonnées précises.

Vous pouvez aussi contribuer différemment via par exemple :

- l'octroi de prix qui seront attribués par nos jurys aux jeunes participants,
- l'organisation d'un évènement en relation avec les droits humains,
- l'octroi de services,
- la mise à disposition de locaux,
- Etc.



5. Nous contacter

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter via les canaux suivants :

- par téléphone au :

- + 32(2)721 69 17

- par courriel à :

- coordinateur@70ansdudh.be
- stagiaire@70ansdudh.be
- stagiaire@apnu.be

- via notre adresse postale

- Rue Stévin 115, 1000 Bruxelles

- via notre site web

- www.70ansdudh.be
- <http://70ansdudh.be/#contact>



La campagne

La Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) fête son 70ème anniversaire le 10 décembre 2018. L'Association pour les Nations Unies (APNU) a saisi cette occasion pour lancer la campagne « La Déclaration universelle des droits de l'Homme, tout un programme ! » avec les jeunes francophones de Belgique de 10 à 30 ans. L'objectif est de développer chez les jeunes un sentiment de citoyenneté en les associant à la DUDH, un idéal à mettre en œuvre, et en les sensibilisant aux valeurs universelles promues par la Déclaration.

Cette campagne est menée avec le soutien du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du programme « Améliorer la qualité » de l'Agence belge de développement, l'ONCHOK, le PAUD, l'UNIC et de bien d'autres partenaires publics et privés.

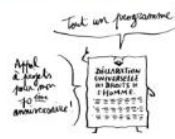
La campagne s'articule autour de trois piliers principaux :

1. **Des appels à projets largement diffusés auprès des jeunes** au travers des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur et des associations de jeunesse.
2. **Des activités pédagogiques, culturelles et informatives** au travers de conférences/débats avec des experts et personnalités dans le domaine des droits humains, de projections de films et d'émissions radiophoniques tout au long de l'année académique 2017-2018.
3. **Un grand événement citoyen** organisé en décembre 2018 au palais d'Égmont à Bruxelles où cours d'après-midi seront notamment primés les meilleures réalisations des différents appels à projets.

Pour plus de détails consulter la brochure.



PHOTO ONU | Des enfants consultant un des premiers exemplaires de la DUDH à New-York, en 1955.



Les appels à projets

Les textes complets des appels à projets seront joints sur ce site et seront largement diffusés dès la fin août 2017 et seront effectivement ouverts le 1er septembre 2017. Les grandes lignes sont les suivantes :

Trois appels à projets différents :

1. **Pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire** sous toutes leurs formes (général, artistique, technique et professionnel) et dans tous les réseaux. L'appel à projets est organisé en quatre groupes d'âge correspondant aux différents cycles ou degrés de l'enseignement primaire et secondaire à partir de l'âge de 10 ans.
2. **Pour les étudiants des établissements d'enseignement supérieur** sous toutes leurs formes (universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts) et dans tous les réseaux. La participation se fait au travers d'un groupe d'au moins trois étudiants, suivant le même cours ou des cours différents dans la même institution ou dans des institutions différentes pour assurer une plus grande interdisciplinarité et éventuellement soutenu par un ou plusieurs professeurs.
3. **Pour les associations de jeunesse** (Maison de jeunes, institutions publiques de protection de la jeunesse (IPJ), mouvements et organisations de jeunesse). Dans ce cas, les groupes participants pourront faire appel à une aide financière selon des critères et des modalités qui seront définis dans l'appel à projet.

Vous souhaitez participer ou consulter le règlement ?

[Plus d'infos sur les appels à projets](#)

Comment participer



S'INSCRIRE

Consulter l'appel à projet, son règlement et recevoir votre classe, école, association ou institution

S'INSCRIRE >



SOUMETTRE UN PROJET

Soumettre les projets que vous avez réalisés afin de les partager avec de notre grand événement de culture

SOUMETTRE >



SOUTENIR

Aider à la réalisation de la campagne en devenant une jeune ressource

SOUTENIR >

Association Pour les Nations Unies – 115 Rue Stevin, 1000 Bruxelles

Téléphone : +32(0)2 721 69 17 --- www.70ansdudh.be